

Quoi de neuf à la CNF pour 2023?

Référentiel des formations

La Fédération française de cyclotourisme (FFCT) a développé une architecture de formation reposant sur différents types et niveau de formation, dirigeant, animateur et éducateur. Ces formations bénévoles et professionnelles, initiales ou continues, permettent d'acquérir des compétences selon la fonction occupée au sein des structures fédérales.

Les diplômes délivrés par la fédération permettent d'attester d'une progression dans les acquisitions des savoirs et des compétences des cadres bénévoles de la fédération.

Une qualification ou un diplôme fédéral, quel que soit le niveau (dirigeant, animateur, initiateur, moniteur, instructeur) n'a de valeur que si son détenteur est licencié à la Fédération française de cyclotourisme.

Un nouveau recueil des formations fédérales "**Référentiel de formation 2021 – 2025**" a été mis en ligne le 1^{er} février 2023 sur votre espace licencié, dans :

"Documents / commissions fédérales / Formation".

Validation des formations

Les formations Animateur, Initiateur et les formations spécifiques, qui demeurent de la responsabilité des CoDep, seront désormais validées par les délégués régionaux à la formation (DRF) et non plus par le président de la commission nationale de Formation.

La validation des formations régionales et nationales comme le Vélo-Santé FFvélo, le Savoir rouler à vélo, demeureront sous la responsabilité du président de la commission nationale de Formation.

Renouvellement des éducateurs

La fédération a pris la décision de ne plus rendre obligatoire la « mise à niveau » des diplômes fédéraux (initiateur – moniteur – instructeur). Les diplômes fédéraux sont considérés actifs dès lors que la personne est licenciée au sein de la fédération et agit au titre d'une structure de la fédération.

Cependant, l'encadrant a **une obligation morale** de maintenir à niveau ses connaissances et ses compétences afin de garantir des interventions de qualité et les conditions de sécurité inhérentes à la pratique quel que soit le public.

A ce titre, les dirigeants, les animateurs et les éducateurs ont la possibilité de participer à une journée ou plusieurs journées, organisées par les CoDep ou CoReg, intitulées « journées d'information des éducateurs ». Celles-ci ont pour objectif d'améliorer les connaissances et de partager les expériences de chacun.

En cas d'inactivité pendant une longue période, l'éducateur a la possibilité de participer à cette journée pour se remettre à niveau.

Organisation:

- Journée organisée par un CoDep ou un CoReg sous couvert du DDF ou DRF
- Journée en présentiel ou sous la forme de Web conférence;

Objectifs:

- Mettre à jour les connaissances des dirigeants et des éducateurs
- Partager les expériences
- Porter la réflexion sur des ressources pédagogiques nouvelles

Contenu à développer :

- Cette journée à thème pourra porter sur :
 - L'échange d'expériences dans une structure,
 - La connaissance de la fédération et ses nouveautés,
 - Tout autre sujet technique, pédagogique, didactique, règlementaire et autre en lien avec les activités de la fédération.

Le ou les thèmes peuvent être proposés par le DDF ou DRF ou à la demande des licenciés.



Dirigeant structure Niveau II

Communication et animation des structures

- Formation organisée par un CoDep ou un CoReg, sous la responsabilité du DRF ou du DDF et en présence d'une personne titulaire de la qualification moniteur fédéral ou instructeur fédéral
- Obligation d'utiliser la gestion informatique dans l'espace fédéral (ouverture et clôture du stage)
 ;
- Obligation de désigner un responsable pédagogique qui peut être le responsable du stage ;
- Elle est assurée par des intervenants, moniteur ou un instructeur, et le cas échéant, par des intervenants extérieurs spécialisés.

Fonction:

C'est un membre actif qui désire développer ses connaissances pour assumer des responsabilités au sein du club, du CoDep, du CoReg ou de la FFCT.

Qualification:

- La formation de dirigeant niveau II est validée, après une participation assidue au stage, par le délégué régional ou départemental (selon la structure organisatrice);
- Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Durée totale de la formation : 8h00 **Programme de formation :**

- Communication Animation ;
- Techniques de communication ;
- Animation d'une réunion ;
- Animation d'une association ;
- Les moyens d'informations de la FFCT.

Formation sur site d'animateur-club :

Procédure:

- Cette formation se fait sous le contrôle d'un [seul/même] moniteur fédéral (moniteur référent) ;
- C'est un stage "animateur club" **impérativement inscrit sur le site fédéral** comme tous les stages de formation animateur ;
- Les stagiaires doivent obtenir obligatoirement le PSC1 avant d'aborder cette formation.
- Le contenu de cette formation doit aborder la quasi-totalité des points de la formation animateur du référentiel de formation ;
- La durée du stage doit être contenue dans une seule saison d'école française de vélo (donc entre le 1er septembre de l'année A et le 30 juin de l'année A+1) ;
- Plusieurs stagiaires peuvent être admis en même temps **dans la limite de quatre stagiaires** afin qu'ils puissent être actifs dans le groupe d'enfants encadrés par le moniteur référent.
- La présence à au moins dix séances de l'EFV est requise : cela implique la tenue d'une feuille de présence (émargement) pour chaque stagiaire, fiche renseignée lors de chaque participation à l'encadrement de l'EFV => dates et horaires ;
- Le stagiaire s'engage à participer **activement** (encadrement) pendant la période à au moins une rencontre d'EFV, un critérium, un concours d'éducation routière ou un séjour de jeunes ;
- Le stagiaire doit tenir à jour sa fiche d'auto-évaluation (outil de suivi) ;
- Le stage se termine obligatoirement par la participation à une demi-journée en présentiel, sans vélo pour établir le bilan après avoir présenté le diaporama du module animateur "connaissances de la fédération française de cyclotourisme".

Stage animateur/Initiateur en 5 jours

- Ce stage a pour vocation de former un licencié, sans qualification préalable, au niveau initiateur, en 5 jours continus ou sur 2 WE et en regroupant les parties pratiques du stage animateur avec celles du stage initiateur.
- Ne sont admis à ce stage que les licenciés sans formation animateur et à jour de leur PSC1.



- Toutefois, en s'inscrivant au stage animateur, le candidat s'engage à réaliser la partie "initiateur".
- Les candidats à cette formation Animateur/Initiateur en 5 jours s'inscrivent au stage animateur, le DRF et/ou le responsable du stage se chargeront de la suite des opérations.
- Sa qualification sera effective après la réalisation de ce stage et de 3 "comptes-rendus" de séances pédagogiques dans une période maximum de 6 mois.

Centre national de formation professionnelle du vélo

La fédération a développé un centre de formation **« le centre national de formation du vélo »** celui-ci a obtenu la labellisation « Qualiopi » qui permet de faire de la formation professionnelle prise en charge totalement ou partiellement par des organismes financeurs dont le CPF, et de la formation de bénévoles au titre du compte d'engagement. Le centre national de formation a vocation à mettre en place de la formation auprès d'organismes publics ou privés, ou de professionnels souhaitant acquérir des compétences développées au travers de l'offre de formation continue fédérale. Les structures régionales et départementales peuvent être impliquées dans la mise en place de ces stages dans le respect des procédures imposées par la certification « qualiopi »

Emmanuel Carpentier